

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 33 (1987)
Heft: 6

Rubrik: Communications du SSE

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Séance de printemps de la CSE

SSE: nouveau directeur

Préside par l'ancien conseiller national Walther Hofer, la CSE s'est surtout penchée sur la question de l'introduction du droit de vote par correspondance en faveur des Suisses résidant en dehors de nos frontières, sur les problèmes que ces derniers doivent affronter dans le domaine des assurances-maladie et sociales, ainsi que sur l'encouragement à la formation des jeunes Suisses de l'étranger. Le Parlement des Suisses de l'étranger

a élu Rudolf Wyder pour succéder à Marcel Ney, lequel a pris sa retraite après 19 années d'activité à la tête du SSE.

Remous au Parlement

La CSE a accueilli avec satisfaction les interventions parlementaires invitant le Conseil fédéral à introduire le droit de vote par correspondance pour les citoyens de l'étranger. Elle espère que, par ce détour, on parviendra enfin à répondre au vœu de nombreux compatriotes établis à l'extérieur. Pour ce qui est des assurances sociales, on attend

également avec impatience une solution au problème des lacunes dans les cotisations pendant les séjours à l'étranger. Une requête parlementaire est pendante à ce sujet. En outre, il ne faut pas oublier les frontaliers ainsi que les rapatriés qui éprouvent des difficultés dans le domaine des assurances-maladie.

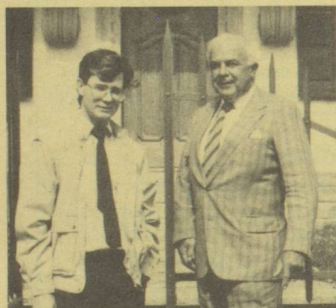
Encourager la formation

La CSE se réjouit aussi de la loi fédérale «sur l'instruction des Suisses de l'étranger», approuvée par le Conseil des Etats au cours de la session de mars. Cet-

te loi devrait prendre le relais de celle de 1974 portant sur le soutien des écoles suisses de l'étranger. **SSE**

Rendez-vous à Weinfelden

Le 65^e Congrès des Suisses de l'étranger se déroulera cette année du 21 au 23 août, à Weinfelden, une petite ville du canton de Thurgovie. Au programme: un tour d'horizon du système des assurances-maladie et sociales en Suisse – des experts de la Confédération et de l'OSE se tiendront à disposition pour répondre aux questions des participants – suivi d'une excursion sur le lac de Constance et à la célèbre Chartreuse d'Ittingen.



Passation des pouvoirs:
Rudolf Wyder, Marcel Ney.

Marcel Ney a pris sa retraite

Après l'époque Schürch/Bovey, le Secrétariat des Suisses de l'étranger traversa une période difficile. A trois reprises, le président Louis Guisan tenta de redresser la situation avec l'aide de nouveaux directeurs. Il n'y parvint qu'au début de l'année 1968, lorsque Marcel Ney entra en fonction.

Une tâche énorme l'attendait. L'article 45 bis des Suisses de l'étranger avait été inscrit dans la Constitution: encore fallait-il rédiger les lois d'exécution permettant de répondre concrètement aux revendications légitimes des intéressés. M. Ney prépara un volumineux mémorandum. On fixa une orientation et des priorités: assurances sociales, devoirs militaires, droits politiques.

Mais le travail du directeur du SSE ne se borna pas au domaine juridique, pourtant familier à l'avocat bernois. Il s'agissait également de développer les activités en faveur des Suisses de l'étranger, d'adapter les prestations aux besoins en constante évolution.

En raison de l'accroissement et de l'intensification des commu-

nications, le président et le directeur sont appelés à organiser de fréquents voyages dans les régions où vivent nos compatriotes de l'extérieur – aussi bien dans les grands centres urbains que dans les contrées reculées, où habitent des Suisses isolés, sans contact avec la patrie. Marcel Ney s'y employa avec efficacité et enthousiasme.

Marcel Ney a-t-il accompli sa mission? La réponse est oui.

Un jour (cela remonte à ses premières années au sein de l'OSE, alors qu'il n'avait pas encore lié son destin à celui de sa charmante épouse), au détour d'une conversation, il avoua que les Suisses de l'étranger représentaient sa véritable famille. C'est par cette phrase qu'il faut commencer, si l'on veut porter un jugement sur les actes de Marcel Ney.

Il n'a pas seulement mis ses compétences au service de ses concitoyens de l'extérieur, mais il leur a consacré toute sa personne et tout son cœur.

Il ne ménagera ni ses efforts ni ses talents. Il saluait ses compatriotes du monde entier dans les quatre langues nationales. Ses

connaissances linguistiques et l'aisance avec laquelle il s'exprimait lui permettaient toujours de dialoguer avec ceux à qui il s'adressait – et vice-versa.

Marcel Ney est un diplomate et un «gentleman» de grand style – de la vieille école serait-on presque tenté de dire. Autrefois, on disait d'un homme de sa stature qu'il est un «Monsieur».

Son charme agissait en toutes circonstances. Son savoir-vivre lui ouvrait toutes les portes. Il ne faut pas s'étonner si les relations avec le DFAE s'améliorèrent subitement dès son entrée en fonction. Il cultiva le contact avec les ambassades et les consulats, ce qui s'avéra extrêmement utile pour l'OSE.

Enfin, au nom de tous ses collègues, du bureau et de ses trois présidents, nous devons rendre hommage à son esprit confraternel et à son comportement sans reproche. Il a su approfondir ses relations personnelles et les amitiés qui se sont ainsi créées survivront à son départ. Marcel se retire. On peut parler de «l'époque Ney» pour évoquer son passage à l'OSE.

Philippe Garraux, avocat, membre du Bureau de la CSE

Rudolf Wyder

Tel est le nom du nouveau directeur du Secrétariat des Suisses de l'étranger (SSE), qui remplace depuis le 1.4.1987 l'avocat Marcel Ney.

Agé de 38 ans, Rudolf Wyder, docteur ès lettres, a étudié l'histoire contemporaine, l'histoire de l'architecture et le droit international public à l'Université de Berne. De 1977 à 1982, il a occupé le poste de secrétaire central de l'Union européenne de Suisse. Ensuite, il a travaillé comme conseiller en relations publiques dans le secteur de l'économie privée. En décembre 1985, enfin, il a assumé la fonction de suppléant du directeur du SSE.